



La Ville de Dudelange ne réclamera pas de loyers à ses locataires

- 24.03.2020 -

En raison des conditions actuelles dues à la crise du coronavirus et aux difficultés auxquelles sont confrontés les commerces et les restaurants, le collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Dudelange a pris la décision de ne pas réclamer de loyer à ses locataires durant toute la période de l'état de crise. En ce qui concerne les restaurants concernés par cette décision, cette dernière avait d'ores et déjà été prise en concertation avec la société Munhowen il y a une dizaine de jours.

Il s'agit, concernant les restaurants, des établissements suivants : Parc Le'h, Loxalis et Amarcord. Et des commerces, dont la Ville de Dudelange est également propriétaire : la nouvelle épicerie de vente en vrac OUNI et le Concept Store Küb.

La Ville de Dudelange tente ainsi à court terme et le mieux possible de soutenir ses commerces et sa restauration. Elle prolonge par cette mesure son soutien à ses concitoyens dans un esprit de solidarité qui doit rester le maître mot en ces temps difficiles et incite chacun à adopter une même approche solidaire.

Le collège des bourgmestre et échevins profite de cette occasion pour réitérer son appel à respecter les mesures prises par le gouvernement pour éviter la propagation du virus.

A noter que de nombreux restaurants de Dudelange, ainsi que certains commerces, proposent leur service de vente à emporter et de livraison à domicile. Vous trouverez une liste exhaustive sur notre site www.dudelange.lu.

Le collège des bourgmestre et échevins,

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins